

pour origines constantes les villes de l'Ouest jusqu'à Paris, ne peut-on raisonnablement croire que nos gens de l'Est, attendant peut-être à Paris ou chez des amis, ont pu donner comme lieu d'origine ce qui n'était que l'endroit de passage ?

D'autre part : notre éminent historien pourrait-il nous dire comment il se fait que le rythme des chants du soir, à la campagne, ressemble tant au rythme des chansons du soir des pâtres dans leurs montagnes, en Italie centrale et méridionale ? Pourrait-il nous dire comment il se fait que les interjections les plus fréquemment employées par ceux qui conduisent des chevaux, soient exactement les mêmes — un peu francisées — que celles des Italiens de la campagne Romaine ? Enfin, pourrait-il nous dire comment il se fait que les blasphèmes horribles employés par les Canadiens-français sont, traduits en français, les blasphèmes que l'on n'entend, en Europe, que dans la bouche des Italiens ?

Y aurait-il eu, en résumé, et d'après certaines expressions en cours depuis Québec jusqu'à Montréal, une grande partie de gens de l'Est de la France dans les premiers colons ?

Y aurait-il eu, suivant les termes employés par les Canadiens-français depuis Montréal jusqu'à Québec, et surtout d'après les blasphèmes en usage encore à ce jour, et que pas un palefrenier de France n'oserait répéter, y aurait-il eu un nombre considérable d'Italiens dans le principe ?

Enfin, dernière question à notre grand historien : nous le prions de nous pardonner cette avalanche.

Comment se fait-il que les Canadiens-français aient pu, impunément, changer leurs noms patronymiques au point qu'il en est de tout à fait méconnaissables, si les premiers Canadiens ont suivi ici les lois promulguées par les rois de France ? Car au XVI^e siècle, Louis XI avait publié un édit défendant, sous certaines pénalités assez dures de changer, fut-ce une lettre, à son nom de famille.

Ces questions sont importantes, nous semble-t-il, au point de vue national.

Son Excellence, le gouverneur-général du Canada, Ishbel Aberdeen, prie les journaux de dire un mot du jubilé de diamant de notre Gracieuse Souveraine.

Pour montrer notre reconnaissance au ciel du long règne accordé à cette auguste reine, le meilleur moyen, nous dit Son Excellence le gouverneur, c'est de consacrer notre offrande à quelque noble entreprise à laquelle son nom sera, pour toujours, associé.

On formerait donc, pour les nouveaux territoires canadiens manquant de tout, un fonds destiné à secourir les pauvres colons abandonnés.

Voilà, certes, une idée excellente, généreuse, dix mille fois meilleure que celle d'envoyer des secours aux hindous quand nos propres frères, ici, chez nous, meurent de besoin !

Avec S. Exc., nous dirons : "Celui qui donne de bon cœur, quelque faible que soit son offrande, montre qu'il a l'intelligence de comprendre et le cœur de reconnaître l'avantage que nous avons de vivre sous le règne de la meilleure des Souveraines, S. M. la Reine Victoria !"

Voici que recommencent les paris stupides au sujet des élections.—Oh ! si vous voulez être hommes, pariez ; mais que l'argent de vos paris soit consacré au soulagement des milliers de pauvres, ou aux malheureux habitants de la Malbaie ou des environs de Sainte-Agathe, ruinés par les inondations récentes. Qu'importe que vous pariez cinq cents dollars que monsieur un tel sera élu par mille voix de majorité ? Est-ce que ce sera ce pari qui les lui donnera, vos mille voix ? Tandis que mille voix s'élèveront vers le ciel pour vous bénir, si vous donnez à cet argent la destination que nous osons demander !

Rodolphe Le Fort

VIEUX MONASTÈRE

*Par de là les pans noirs des cimes dentelées,
Grimaçant au ravin, bravant le désarroi,
Sombre, silencieux, cadavre plein d'effroi
Il dresse dans la nuit ses tours démantelées.*

*Sous la bise qui hurle aux créneaux du beffroi
Vibrent les flancs ombreux des sal'es écroulées,
Et l'écho se réveille, au profond des allées
En traînant vers les cieux comme un glas rauque et froid.*

*Jadis, un voyageur en ces climats arides,
Contemplant éperdu, le colosse, et les rides
De son grand front blanchi comme un pâle ossement.*

*Et l'on dit qu'il a vu sous les piliers antiques,
Passer dans les horreurs de l'épouvantement,
La blanche vision des morts cénobitiques.*

ARTHUR DE BUSSIÈRES

Montréal, mars 1897.

LES MÉDAILLES DE 1812

I

Depuis que j'ai découvert mon état de vétéran militaire, je me trouve sous l'influence d'une attaque de vanité assez grave — la preuve en est dans le travail que le lecteur va lire. Il faut avoir soi-même mérité la médaille pour comprendre le plaisir que l'on éprouve à parler de celles des autres.

Les autres, c'étaient les hommes de 1812-15, et justement les deux derniers de cette phalange héroïque viennent de mourir. Ils se nommaient Etienne Chate-lain, de Curran, comté de Prescott, et Joseph Lalonde, de Saint-Polycarpe, comté de Soulanges. Ni l'un ni l'autre n'avait reçu la médaille, mais il est prouvé qu'ils ont fait du service en campagne comme de bons soldats.

C'est en 1847 que le Parlement britannique accorda une médaille aux hommes survivants parmi ceux qui avaient vu le feu durant les guerres de 1792 à 1815, soit en Europe, soit aux colonies. La médaille était la même pour tous ; sur le ruban de soie il y avait une agrafe ou barre d'argent, avec le nom de la bataille où l'individu s'était trouvé présent.

De 1815 à 1847, il y a trente-deux ans. De 1865 à 1897, il y a aussi trente-deux ans. Donc : je suis un vétéran, et il me plairait assez d'avoir trois médailles, une pour chaque campagne, puisque j'en ai fait trois — mais je n'ai vu que des feux de camp, et ce fait amoindrir mes titres. Je n'en suis pas moins un vétéran, et je le serai encore davantage dans quelques années, puisque l'on gagne ce rang avec l'âge.

Les pétitions et les lettres pour demander des médailles en faveur des miliciens de 1865-66 arrivent de toutes parts sur le bureau des ministres à Ottawa. Il n'est guère probable que les vœux des trois ou quatre mille survivants de ces "temps glorieux" soient exaucés. En voyant cet amas de suppliques, l'idée m'est venue de mettre au jour les noms des miliciens qui ont reçu en 1847 la médaille de 1812. Si ma liste est incomplète, le MONDE ILLUSTRÉ est ouvert à qui voudra l'allonger, ne fut-ce que d'un seul nom :

DÉTROIT.—Ce mot signifie toute la région du Haut-Canada qui avoisine le lac Saint-Clair et la rivière Détroit :—Antoine Baron, J.-B. Bruneau, J.-B. Bertrand, Antoine Bertrand, J.-B. Bernard, Augustin Bastien, J.-B. Constantineau, Pierre Cassidy, Thomas V. de Boucherville, J.-B. Deneau, Jacob Delacampe, Charles Fortier, Joseph Graveline, Pierre Larose, Joseph Langlois, J.-B. Laliberté, John Lamarche, François Meloche, Isaac Parent, Louis Perreault. Ces vingt hommes appartenaient à la milice d'Essex.

Louis Corbier, Louis Fontaine, Joseph Lecomte, J.-B. Lachapelle, Pierre Pelletier, étaient de la milice de York.

Samuel Fortier et James Fortier étaient de la marine militaire provinciale, probablement sous les ordres de Frédéric Rollette, qui reçut un sabre d'hon-

neur pour sa belle conduite dans huit ou dix engagements sur le lac Erié.

Les vingt-sept Canadiens ci-dessus vivaient encore en 1847, et formaient à peu près le quart de tous ceux qui reçurent la médaille du Détroit.

Durant les quarante mois de la guerre ils furent constamment en alertes, et soutinrent plus d'attaques de la part de l'ennemi, qu'aucune autre milice du Haut comme du Bas-Canada.

Nous parlerons des hommes de Chrysler Farm et de Châteauguay, la semaine prochaine.

Benjamin Sulte

A MA SŒUR EGGLEPHYRE

POUR SA PREMIÈRE COMMUNION

Au pied des saints autels, pour
la première fois, enfant reçois
ton Dieu.

MILLEVOYE.

Le soleil se lève avec une splendeur inaccoutumée, ses rayons dorés font ouvrir le calice des fleurs, l'air est doux et embaumé, un léger zéphyr passe dans les arbres et en fait tomber des gouttelettes cristallines ; les fleurs lèvent leurs têtes vers le ciel pour offrir leurs suaves parfums, les oiseaux font entendre leurs doux ramages et leurs charmants gazouillis dans la tiède atmosphère de ce beau matin de mai.

Tout est joyeux et gai, et il semble que le Ciel doit prendre part à la joie de cette matinée de délices ; que les anges doivent jouer sur leurs harpes éternelles, des mélodies divines et d'une douceur infinie.

Pourquoi donc cette joie universelle ? Pourquoi ce matin si riant ? Que fait à l'église cette foule silencieuse ? Ah ! c'est que c'est un jour de première communion ! grand jour entre tous, jour à jamais béni ! jour dont le souvenir fait tressaillir notre âme d'allégresse, qui fait bondir d'amour notre cœur et nous rappelle notre heureuse enfance !

Quel ravissant tableau s'offre à nos yeux, si nous regardons de ce côté de la nef où l'on aperçoit toutes ces robes blanches, ces couronnes virginales, ces yeux baissés dévotement et ces mains jointes avec piété ; n'est-ce pas que tout cela est divinement beau ?

Elles sont là, ces chères petites communiants, impatientes de recevoir le Divin Epoux qui se donne à elles pour la première fois avec une effusion de tendresse et de bonté.

Oh ! recevez-le avec l'innocence de votre baptême, recevez-le avec l'ardeur de votre piété et surtout toi, ma bonne petite sœur, accomplis cette grande action avec toute ta ferveur : car, vois-tu, d'une bonne première communion dépend ton bonheur futur ; et les grâces les plus abondantes te seront accordées pour parcourir le chemin de la vie et rejoindre enfin Celui pour lequel ton cœur s'enflamme aujourd'hui.

Chère petite sœur, les vœux et les prières de la famille t'accompagnent, les miens en particuliers.

J.-B. B.

Ottawa, mai 1897.

PETITE POSTE EN FAMILLE

A.-J. B., Montréal.—Nous publierons dès que possible.

J. V., Montréal.—Nous donnerons l'épisode. Mais, nous vous en prions, revoyez donc les règles données par notre n° 672 ; nos typographes sont surchargés, et si, les deux côtés du feuillet étant écrits, ils ne peuvent se partager la besogne, il s'en suit des retards regrettables. Les journaux, partout, refusent les manuscrits ainsi écrits : nous serons forcés de les imiter.

Mlle Marie D., Montréal.—Votre hommage à l'auguste Reine paraîtra.